

RCS : MONTPELLIER

Code greffe : 3405

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de MONTPELLIER atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2018 D 01432

Numéro SIREN : 843 829 573

Nom ou dénomination : 80 RUE ANTONIN PERRIN VILLEURBANNE

Ce dépôt a été enregistré le 20/10/2023 sous le numéro de dépôt 22480

Société civile de Construction Vente
80 RUE ANTONIN PERRIN VILLEURBANNE
1401 Avenue du Mondial 98
Résidence Oxygène – CS 68214
34965 MONTPELLIER
RCS 843 829 573

COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

Certifiés conformes à l'original

Par le Président Monsieur Jean-Christophe LAURENT



COMPTES ANNUELS
80 RUE ANTONIN PERRIN VILLEURBANNE

1401 AVENUE DU MONDIAL 98 34965 MONTPELLIER

Exercice clos le
31 décembre 2022
843829573

La présente annexe fait partie intégrante des comptes annuels de l'exercice

Total bilan avant répartition :	424 651,80
Bénéfice ou perte comptable de l'exercice :	-18 009,74
Durée en mois de l'exercice clos :	12

Sommaire

Page de garde.....	1
Sommaire.....	2
Bilan - Actif.....	3
Bilan - Passif.....	4
Compte de résultat.....	5
Règles et méthodes comptables.....	6
Variation des capitaux propres.....	8
Etat des échéances des créances et des dettes.....	9
Charges à payer.....	10
Détermination du résultat fiscal.....	11
Affectation du résultat et renseignements divers.....	12
Détail des comptes de l'actif.....	13
Détail des comptes du passif.....	14
Détail du compte de résultat.....	15

BILAN ACTIF

BILAN-ACTIF	31/12/2022		31/12/2021	
	Brut	Amort.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions,brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances sur immobilisations incorporelles				
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Participations selon la méthode de meq				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE (II)				
Matières premières, approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis	5 000		5 000	5 000
Marchandises				
TOTAL STOCK	5 000		5 000	5 000
Avances et acomptes versés sur commandes				
Clients et comptes rattachés				4 939 132
Autres créances	261 238		261 238	2 602 880
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL CREANCES	261 238		261 238	7 542 012
Valeurs mobilières de placement				
dont actions propres:				
Disponibilités	158 414		158 414	157 220
TOTAL DISPONIBILITES	158 414		158 414	157 220
Charges constatées d'avance				
TOTAL ACTIF CIRCULANT (III)	424 652		424 652	7 704 232
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
Prime de remboursement des obligations (V)				
Ecarts de conversion actif (VI)				
Total Général (I à VI)	424 652		424 652	7 704 232

BILAN PASSIF

BILAN-PASSIF		31/12/2022	31/12/2021
Capital social ou individuel	dont versé : 100	100	100
Primes d'émission, de fusion, d'apport,			
Ecart de réévaluation	dont écart d'équivalence		
Réserve légale			
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées	dont réserve des prov. fluctuation des cours :		
Autres réserves	dont réserve achat d'œuvres originales d'artistes :		
Total reserves			
Report à nouveau			
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		-18 010	678 430
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)		-17 910	678 530
Produit des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (II)			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (III)			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes financières divers	dont emprunts participatifs :		
TOTAL Dettes financières			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		343 686	2 026 924
Dettes fiscales et sociales		994	98 427
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes		97 882	4 900 352
TOTAL Dettes d'exploitation		442 562	7 025 702
Produits constatés d'avance			
TOTAL DETTES (IV)		442 562	7 025 702
Ecart de conversion Passif (V)			
TOTAL GENERAL - PASSIF (I à V)		424 652	7 704 232

Résultat de l'exercice en centimes

- 18 009,74

Total du bilan en centimes

424 651,80

COMPTE DE RESULTAT

COMPTE DE RESULTAT	31/12/2022			31/12/2021
	France	Exportation	Total	
Ventes de marchandises				
Production vendue biens	3 149		3 149	5 111 793
Production vendue services	12 863		12 863	
CHIFFRE D'AFFAIRES NETS	16 012		16 012	5 111 793
Production stockée			130 501	-974 203
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges				
Autres produits				
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)			146 514	4 137 589
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)			130 501	-974 203
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				4 401 529
Autres achats et charges externes			5 884	12 988
Impôts, taxes et versements assimilés			25 129	9 308
Salaires et traitements				
Charges sociales				
	sur immobilisations	Dotations aux amortissements		
Dotations d'exploitation		Dotations aux provisions		
	Sur actif circulant : dotations aux provisions			
	Pour risques et charges : dotations aux provisions			
Autres charges			3 009	6 469
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)			164 524	3 456 090
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			-18 010	681 499
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)				
Dotations financières aux amortissements et provisions				
Intérêts et charges assimilées				3 070
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)				3 070
RÉSULTAT FINANCIER				-3 070
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)			-18 010	678 430
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)				
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)				
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)			146 514	4 137 589
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)			164 524	3 459 160
BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)			-18 010	678 430

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

- L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

- Les comptes sont établis conformément au PCG ainsi que du règlement ANC 2014-03 du 5 juin 2014 et à jour des différents règlements complémentaires à la date d'établissement des dits comptes annuels.

- Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, dont le total des charges est de 164524 euros

le total des produits est de 146514 euros, dégage un résultat de -18010 euros.

- Les notes ou tableaux ci-après font parti intégrante des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

FAITS MARQUANTS

L'économie française connaît une hausse significative et continue du prix des matières premières, des produits manufacturés et des sources d'énergie. Cette hausse, impactant notamment les coûts des productions/prestations, s'est encore accentuée en raison de la situation macroéconomique. En raison du secteur d'activité dans lequel elle intervient, la société est donc impactée directement par ce contexte et notamment par l'augmentation des taux d'inflation.

IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Les immobilisations financières se composent principalement de titres de participations et de créances rattachées à des participations. La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constituée du montant de la différence. La valeur d'inventaire est déterminée à partir de la quote-part des capitaux propres que les titres représentent. Cette quote-part est le cas échéant, ajustée en fonction des perspectives de cash-flows des sociétés concernées.

CAPITAUX PROPRES

Le capital est composé de 100 parts sociales de 1 euros, détenues pour:

- 99 parts par URBAT PROMOTION,

- 1 part ar URBAT & Cie

STOCKS

Les stocks sont valorisés à leurs coûts d'acquisition et de production. Les frais financiers encourus par la réalisation du programme immobilier sont inclus dans la valorisation des stocks.

Le stock correspond au coût de revient des lots non encore vendus représentant l'ensemble des coûts exposés pour la réalisation d'une opération immobilière, sous déduction du coût de revient des lots vendus et livrés.

Une provision est constituée lorsqu'une différence est constatée entre le prix de vente prévu et le prix de revient complet. Cette provision est inscrite en provision pour dépréciation du stock pour la partie correspondant aux coûts déjà engagés, et en provision pour risques (perte à terminaison) pour le solde.

Les modalités de calcul de la provision pour dépréciation des stocks des lots livrés et non vendus sont les suivantes :

- 10% du CA HT non acté à la livraison de l'opération ;
- 15% du CA HT non acté 6 mois après la livraison de l'opération ;
- 20% du CA HT non acté 1 an après la livraison de l'opération.

Les stocks d'études (dépenses réalisées avant le lancement en travaux des opérations de logement) sont dépréciés selon la règle groupe en vigueur pour les programmes résidentiels et pour l'immobilier d'entreprise, compte tenu de l'estimation du risque lié à ces coûts. Pour l'immobilier d'entreprise, les stocks études sont dépréciés à 100% (hors fonciers).

Le total des stocks s'élève à la somme de 5.000 euros

- 5.000 euros en statut achevé.

CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les créances clients sont ventilées selon leur exigibilité.

DISPONIBILITES

Les liquidités disponibles en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

RESULTAT ET CHIFFRES D'AFFAIRES

La société applique la méthode à l'achèvement du chiffre d'affaires et du résultat.

Dans cette méthode, le résultat et le chiffre d'affaires provenant de l'opération immobilière ne sont acquis que lors de la livraison des lots.

Dans le cadre d'un CPI, le résultat est établi selon la méthode de l'avancement de la prestation de service. Les revenus et la marge d'exploitation sont dégagés à l'avancement sur la base des derniers budgets d'exploitation actualisés à la clôture.

A chaque clôture, le budget prévisionnel de l'opération immobilière fait l'objet d'une actualisation sur la base des derniers éléments connus.

Une facture non parvenue est éventuellement constituée à la clôture de l'exercice en fonction des charges à payer.

Les produits sur biens non achevés et non livrés sont comptabilisés en produits constatés d'avance jusqu'à la livraison et en compte de résultat par la suite.

PROVISION POUR RISQUES ET CHARGES

Toute obligation actuelle résultant d'un évènement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Les provisions pour risques sont établies pour couvrir les risques de pertes à terminaison sur les opérations en cours, et les risques de contentieux, litiges et aléas prévisibles.

REGIME FISCAL

La société est au régime fiscal BIC et est soumise à l'impôt sur les revenus.

La société étant transparente fiscalement, les résultats dégagés sont imposés entre les mains des associés.

CHANGEMENTS DE METHODE DE PRESENTATION

Aucun changement notable de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

CHANGEMENTS DE METHODE D'EVALUATION

Aucun changement notable de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

IDENTITE DE LA SOCIETE CONSOLIDANTE

Les comptes de la société sont inclus, suivant la méthode de l'intégration globale dans les comptes consolidés de :

VINCI SA

Au capital de 1 473 468 325 euros

Siège social : 1973 Boulevard de la Défense

92000 NANTERRE

RCS Nanterre B 552 037 806

ENGAGEMENTS HORS BILAN ET AUTRES INFORMATIONS

Aucun engagement n'a été donné par la société

Aucun engagement n'a été reçu par la société.

A la connaissance de la société, il n'existe pas de fait ou de litige exceptionnel susceptible d'affecter de manière substantielle l'activité, les résultats, le patrimoine ou la situation financière de la société.

Les honoraires de commissariat aux comptes encourus au titre du contrôle légal des comptes et au titre des services autres que la certification des comptes liées à cette mission sont mentionnés dans l'annexe aux comptes consolidés du groupe VINCI.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

A notre connaissance, il n'est pas intervenu d'évènements significatifs postérieurs à la clôture.

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

<i>Situation à l'ouverture de l'exercice</i>		<i>Solde</i>
Capitaux propres avant distribution sur résultats antérieurs		678 530
Distribution sur résultats antérieurs		678 430
Capitaux propres après distribution sur résultats antérieurs		100
<i>Variations en cours d'exercice</i>		
Autres variations		-18 010
Variation du capital		
	SOLDE	-18 010
<i>Situation à la clôture de l'exercice</i>		
Capitaux propres avant répartition		-17 910

ETATS DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES

Cadre A	Etat des créances	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations				
Prêts				
Autres immos financières				
TOTAL DES CREANCES LIEES A L'ACTIF IMMOBILISE				
Clients douteux ou litigieux				
Autres créances clients				
Créances représentatives de titres prêtés				
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
Impôts sur les bénéfices				
Etat et autres collectivités	Taxe sur la valeur ajoutée	138 959	138 959	
	Autres impôts			
	Etat - divers			
Groupes et associés				
Débiteurs divers		122 279	122 279	
TOTAL CREANCES LIEES A L'ACTIF CIRCULANT		261 238	261 238	
Charges constatées d'avance				
TOTAL DES CREANCES		261 238	261 238	

Prêts accordés en cours d'exercice

Remboursements obtenus en cours d'exercice

Prêts et avances consentis aux associés

Cadre B	Etat des dettes	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an et - de cinq ans	A plus de cinq ans
Emprunts obligataires convertibles					
Autres emprunts obligataires					
Emprunts auprès des établissements de crédits moins de 1 an à l'origine					
Emprunts auprès des établissements de crédits plus de 1 an à l'origine					
Emprunts et dettes financières divers					
Fournisseurs et comptes rattachés		343 686	343 686		
Personnel et comptes rattachés					
Sécurité sociale et autres organismes sociaux					
Impôts sur les bénéfices					
Etat et autres collectivités publiques	Taxe sur la valeur ajoutée	994	994		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					
Groupes et associés		84 732	84 732		
Autres dettes		13 150	13 150		
Dettes représentatives de titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
TOTAL DES DETTES		442 562	442 562		
Emprunts souscrits en cours d'exercice			Emprunts auprès des associés personnes physiques		
Emprunts remboursés en cours d'exercice					

CHARGES A PAYER

Charges à payer	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	53 943
Dettes fiscales et sociales	
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés	
Autres dettes	
Total	53 943

DETERMINATION DU RESULTAT FISCAL

Libellé	Montant
Bénéfice comptable de l'exercice	
Avantages personnels non déductibles	
Amortissements excédentaires et autres non déductibles	
Autres charges et dépenses somptuaires	
Taxe sur les voitures particulières des sociétés	
Somme des lignes WD à WG	
Provisions et charges à payer non déductibles	
Charges à payer liées à des états non coopératifs non déductibles	
Amendes et pénalités	
Impôt sur les sociétés	
Quote-part des bénéfices d'une société de personne ou GIE	
Quote-part des résultats bénéficiaires visés par l'article 209B du CGI	
Total des quotes-parts des bénéfices	
Moins values nettes à long terme - taux de 15%	
Moins values nettes à long terme - taux de 0%	
Moins values nettes à long terme - taux de 16,5 puis 19%	
Plus-values nettes à court terme	
Plus-values soumises au régime des fusions	
Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM	
Quote-part de 10% des plus-values à taux zéro	
Réintégrations diverses	
Intérêts excédentaires par rapport au taux de référence prévu à l'article 39-1 3° du CGI	
Intérêts non déductibles en application du dispositif de lutte contre la sous-capitalisation	
Total Réintégrations	
Perte comptable de l'exercice	18 010
Quote-part dans les pertes réalisées par une société de personnes ou un GIE	
Provisions et charges à payer non déductibles	
PVNLT imposées au taux de 15%	
PVNLT imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures	
PVNLT imputées sur les déficits antérieurs	
PVNLT imposées au taux de 0%	
PVNLT imposées au taux de 16,5% (en 2008) puis 19% (en 2009 et s.)	
PVNLT à 19% imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures	
PVNLT à 19% imputées sur les déficits antérieurs	
Autres plus-values imposées au taux de 16,5% (en 2008) puis 19% (en 2009 et s.)	
Autres plus-values imposées au taux de 19% imputées sur les déficits antérieurs	
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée	
Régime des sociétés mères et des filiales - Produit net des actions et parts d'intérêts	
Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les DOM TOM	
Majoration d'amortissement	
Abattement sur le bénéfice et exonérations	
Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM	
Déductions diverses	
Intérêts différés déductibles issus d'exercices antérieurs (sous-capitalisation)	
Total Déductions	18 010
Déficit de l'exercice reporté en arrière	
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice	
MVLT antérieures imputées sur les résultats de l'exercice	
Résultat fiscal	-18 010

TABLEAU D'AFFECTATION DU RESULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

TABLEAU D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE PRECEDENT		Montant
Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie		
Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie		678 430
Prélèvements sur les réserves		
Total des origines		678 430
Affectations aux réserves - Réserve légale		
Affectations aux autres réserves		
Dividendes		678 430
Autres répartitions		
Report à nouveau		
Total des affectations		678 430
RENSEIGNEMENTS DIVERS		Montant
Engagements de crédit-bail mobilier		
Engagements de crédit-bail immobilier		
Effets portés à l'escompte et non échus		
Sous-traitance		
Locations, charges locatives et de copropriété		
Personnel extérieur à l'entreprise		
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)		
Retrocessions d'honoraires, commissions et courtages		
Autres comptes		5 884
Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052		5 884
Taxe professionnelle, CET		23 667
Autres impôts, taxes et versements assimilés		1 462
Impôts, taxes et versements assimilés		25 129
Montant de la T.V.A. collectée		3 202
Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice ne constituant pas des immobilisations		76 076
Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS 1 ou modèle 2460 de 2008)		
Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition		
Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société		

DETAIL DU BILAN ACTIF

Références	Désignation	31/12/2022	31/12/2021
2050 BRNet	Produits intermédiaires et finis	5 000,00	5 000,00
355000	STOCK DE PRODUITS FINIS	5 000,00	5 000,00
2050 BXNet	Clients et comptes rattachés (3)*		4 939 131,71
411112	CLIENT H.GPE N.EXI 20%		4 330 513,40
411113	CLIENT H.GPE N.EXI 10%		355 533,75
411122	CLIENT H.GPE EXI 20%		171 038,31
411123	CLIENT H.GPE EXI 10%		82 046,25
2050 BZNet	Autres créances	261 238,21	2 602 879,81
401120	FOURNISSEURS 20%		764,00
401823	FRS H.GROUPE RET.GARA 20%		219,47
408130	FNP STOCK OPERATIONS		1 169 043,82
445663	TVA DEDUCTIBLE 20%	48 195,04	61 417,15
445670	CREDIT DE TVA	78 589,00	
445720	TVA COLLECTEE 20%	3 184,53	
445860	TVA S/ FACTURES NON PARVE	8 990,48	81 526,14
451110	COMPTES COURANTS GROUPE		1 196 760,77
467273	467-RETENUES SAV	13 375,88	
467276	467-COMpte INTER-ENTREPRI	24 843,79	8 210,00
467277	HONORAIRES DE PILOTAGE	74 812,29	75 691,26
467278	HONORAIRES DE METRES	9 247,20	9 247,20
2050 CFNet	Disponibilités	158 413,59	157 220,30
512260	SOCFIM	158 413,59	157 220,30
2050 CJNet	TOTAL Actif circulant	424 651,80	7 704 231,82
2050 CONet	Total Général	424 651,80	7 704 231,82

DETAIL DU BILAN PASSIF

Compte	Libellé	31/12/2022	31/12/2021
2051 DA	Capital social ou individuel	100,00	100,00
101300	CAPITAL SOUSCRIT NON AMOR	100,00	100,00
2051 DI	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-18 009,74	678 429,50
2051 DL	TOTAL CAPITAUX PROPRES	-17 909,74	678 529,50
2051 DX	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	343 685,58	2 026 923,81
401120	FOURNISSEURS 20%	68 446,07	143 973,69
401200	FOURNISSEURS EXO TVA	571,06	
401823	FRS H.GROUPE RET.GARA 20%	33 460,67	32 080,99
401825	FRS H.GROUPE PENALITES 20		1 537,20
401827	FRS H.GROUPE PRORATA 20%	6 298,27	
401830	RETENUE DE PILOTAGE	97 548,24	90 758,27
401831	RETENUE SAV	23 240,00	
401832	RETENUE AVANT DGD		62 297,21
401833	RETENUE DE MÉRÉS	9 657,24	11 399,04
401834	RETENUE CIE	47 191,61	15 742,32
401835	RETENUES DIVERSES	3 329,52	10 934,40
408100	FACT NON PARVEN NON AUXIL	53 942,90	1 658 200,69
2051 DY	Dettes fiscales et sociales	994,00	98 426,99
445500	TVA A DECAISSER		93 111,00
445710	TVA COLLECTEE 10%	994,00	1 989,00
445720	TVA COLLECTEE 20%		3 326,99
2051 EA	Autres dettes	97 881,96	4 900 351,52
411112	CLIENT H.GPE N.EXI 20%	0,01	4 330 513,41
411113	CLIENT H.GPE N.EXI 10%		333 654,74
411122	CLIENT H.GPE EXI 20%	13 150,19	151 074,10
411123	CLIENT H.GPE EXI 10%	0,01	82 046,25
451110	COMPTES COURANTS GROUPE	84 731,75	3 063,02
2051 EC	TOTAL DETTES	442 561,54	7 025 702,32
2051 EE	TOTAL GÉNÉRAL - PASSIF	424 651,80	7 704 231,82

COMPTE DE RESULTAT - DETAIL DES COMPTES

Produit	Charges	31/12/2022	31/12/2021
2052 FF	Production vendue biens	3 149,00	5 111 792,51
701002	CA-VENTES VEFA TVA 20%		4 783 331,10
701003	CA-VENTES VEFA TVA TR		308 931,41
702202	CA-VENTES TMA 20%	3 149,00	19 530,00
2052 FI	Production vendue services	12 863,41	
708800	AUTRES PRODUITS ANNEXES	12 863,41	
2052 FL	Chiffres d'affaires nets	16 012,41	5 111 792,51
2052 FM	Production stockée	130 501,47	-974 203,18
713000	VARIAT STOCK OPE EN COURS	130 501,47	-974 203,18
2052 FU	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)	130 501,47	-974 203,18
601100	ACHATS STOCKES HORS GROU	130 501,47	-974 203,18
2052 FV	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)		4 401 528,65
603000	VARIATION STOCK MATIERE P		4 401 528,65
2052 FW	Autres achats et charges externes	5 884,20	12 987,63
622600	HONORAIRES		438,72
623000	PUBLICITE	5 075,91	10 902,97
627200	COMMISSIONS SUR CAUTIONS	808,29	1 645,94
2052 FX	Impôts, taxes et versements assimilés	25 129,00	9 308,00
635110	CVAE / CFE	23 667,00	
635120	TAXE FONCIERE/ANN.BUREAUX	1 462,00	9 308,00
2052 GE	Autres charges	3 008,95	6 468,83
658100	AUTRES CHARGES DE GESTION	3 008,95	6 468,83
2052 GG	RÉSULTAT D'EXPLOITATION	-18 009,74	681 499,40
2052 GR	Intérêts et charges assimilées		3 069,90
661600	INTERETS BANCAIRES		3 069,90
2052 GV	RÉSULTAT FINANCIER		-3 069,90
2052 GW	RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	-18 009,74	678 429,50
2053 HN	BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	-18 009,74	678 429,50

ANALYSE DES COMPTES

Capital social : 100,00
 Code Osmose : #NOM?
 Nom de la société
 Clôture de l'exercice au : 31/12/2022

1) POINTS A INTEGRER A L'ORDRE DU JOUR

Rayer les mentions inutiles et compléter le cas échéant

- dissolution,
- liquidation,

Total bilan = 424 651,80

Total CA = 16012,41

- nomination de CAC (seuils : Total Bilan > ou = à 1 550 000€ ; Chiffre d'affaires > ou = à 3 100 000€ ; Nb de salariés > ou = 50. Lorsque 2 des 3 seuils sont dépassés, vous devez mentionner la demande de nomination d'un CAC)
- Fin de mission de CAC (lorsque 2 des 3 seuils définis ci-dessus ne sont pas dépassés pendant deux exercices successifs, vous devez mentionner la fin de mission des CAC).
- Poursuite de l'activité malgré des capitaux propres inférieurs à plus de la moitié du capital social

- ...

2) BILAN

Total du bilan : 424 651,80

ACTIF :

Stock brut :	5 000,00	0	0	0	5000
Dépréciation des stocks :	0,00	0	0	0	0
Stock net :	5 000,00				
Créances clients et comptes rattachés :	0,00				
Comptes courants associés :	0,00	0	0	0	0
Autres créances :	261 238,21				
Disponibilités :	158 413,59				
Valeurs mobilières de placements :	0,00				
Charges constatées d'avance	0,00				

PASSIF :

Capitaux propres :	-17 909,74				
Dettes fournisseurs	343 685,58	Produits constatés d'avance	0		
Comptes courants associés :	84 731,75	Emprunts et dettes financières	0	0	84731,75
DISTINGUER CC VI (debiteur ou créateur ?)	-84 731,75				0
AVEC CC ASSOCIE (debiteur ou créateur ?)	0,00				0
Autres dettes	97 881,96				
Découverts bancaires :	0,00				

COMPTE DE RESULTATS

Chiffre d'affaires :	16 012,41
Chiffre d'affaires de l'exercice précédent :	5 111 792,51
Résultat d'exploitation :	-18 009,74
Résultat financier :	0,00
Résultat exceptionnel :	0,00

3) AFFECTATION DU RESULTAT

Perte de l'exercice (2 chiffres après la virgule) : 18 009,74

Bénéfice de l'exercice (2 chiffres après la virgule) :

(18 009,74)

Affectation du résultat : aux comptes courants des associés lors de l'AG

(Préciser si affectation aux comptes courant d'associés pour les sociétés transparentes lors de l'AG ou distribution de dividendes et/ou affectation en report à nouveau pour les sociétés de capitaux + affectation à la réserve légale : cf. LGI – Si RAN préciser le RAN antérieur avec 2 chiffres après la virgule)

Pour les SA, SAS et SARL : Rappel des distributions des 3 exercices précédents :
 (n-1, n-2 et n-3)

4) CONVENTIONS REGLEMENTEES

Les conventions réglementées sont à indiquer lors de la première clôture de la société (société transparente)

Pour les sociétés de capitaux, se référer au suivi effectué par le contrôle de gestion.

Société civile de Construction Vente
80 RUE ANTONIN PERRIN VILLEURBANNE
1401 Avenue du Mondial 98
Résidence Oxygène – CS 68214
34965 MONTPELLIER
RCS 843 829 573

**RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31
DECEMBRE 2022**

Certifiés conformes à l'original
Par le Président Monsieur Jean-Christophe LAURENT



80 RUE ANTONIN PERRIN VILLEURBANNE

**Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**

(Exercice clos le 31 décembre 2022)



Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 décembre 2022)

Aux associés

80 RUE ANTONIN PERRIN VILLEURBANNE

Immeuble Oxygene Cs68214

1401 Avenue Du Mondial 98

34000 MONTPELLIER

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société 80 RUE ANTONIN PERRIN VILLEURBANNE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Nous précisons que votre société n'étant pas tenue précédemment de désigner un commissaire aux comptes, les comptes de l'exercice 2021 n'ont pas fait l'objet d'une certification.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

*PricewaterhouseCoopers Audit, SAS, 63, rue de Villiers 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
Téléphone: +33 (0)1 56 57 58 59, www.pwc.fr*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles et du Centre. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63 rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Neuilly-Sur-Seine, Nice, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Estimations comptables

La note « stock » de la partie « règles et méthodes comptables » de l'annexe expose les règles et méthodes comptables suivies par votre société, pour la valorisation des stocks, ainsi que leurs modalités de dépréciation.

Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à examiner les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations.

Dans le cadre de nos appréciations, nous nous sommes assurés du caractère raisonnable de ces estimations.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du gérant et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le gérant.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces

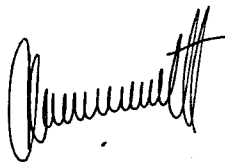
informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Neuilly-sur-Seine, le 30 juin 2023

Le commissaire aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit



Mathilde Hauswirth

BILAN ACTIF

BILAN-ACTIF	31/12/2022	31/12/2021		
	Brut	Amort.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions,brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances sur immobilisations incorporelles				
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Participations selon la méthode de meq				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE (II)				
Matières premières, approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis	5 000		5 000	5 000
Marchandises				
TOTAL STOCK	5 000		5 000	5 000
Avances et acomptes versés sur commandes				
Clients et comptes rattachés				4 939 132
Autres créances	261 238		261 238	2 602 880
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL CREANCES	261 238		261 238	7 542 012
Valeurs mobilières de placement				
dont actions propres:				
Disponibilités	158 414		158 414	157 220
TOTAL DISPONIBILITES	158 414		158 414	157 220
Charges constatées d'avance				
TOTAL ACTIF CIRCULANT (III)	424 652		424 652	7 704 232
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
Prime de remboursement des obligations (V)				
Ecart de conversion actif (VI)				
Total Général (I à VI)	424 652		424 652	7 704 232

BILAN PASSIF

BILAN-PASSIF		31/12/2022	31/12/2021
Capital social ou individuel	dont versé : 100	100	100
Primes d'émission, de fusion, d'apport,			
Ecarts de réévaluation	dont écart d'équivalence		
Réserve légale			
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées	dont réserve des prov. fluctuation des cours :		
Autres réserves	dont réserve achat d'œuvres originales d'artistes :		
Total reserves			
Report à nouveau			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-18 010	678 430
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
	TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	-17 910	678 530
Produit des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
	TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (II)		
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
	TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (III)		
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes financières divers	dont emprunts participatifs :		
TOTAL Dettes financières			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		343 686	2 026 924
Dettes fiscales et sociales		994	98 427
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes		97 882	4 900 352
TOTAL Dettes d'exploitation		442 562	7 025 702
Produits constatés d'avance			
	TOTAL DETTES (IV)	442 562	7 025 702
Ecarts de conversion Passif (V)			
	TOTAL GENERAL - PASSIF (I à V)	424 652	7 704 232

Résultat de l'exercice en centimes

- 18 009,74

Total du bilan en centimes

424 651,80

COMPTE DE RESULTAT

COMPTE DE RESULTAT	31/12/2022		31/12/2021
	France	Exportation	Total
Ventes de marchandises			
Production vendue biens	3 149		3 149
Production vendue services	12 863		12 863
CHIFFRE D'AFFAIRES NETS	16 012		16 012
Production stockée			130 501
Production immobilisée			-974 203
Subventions d'exploitation			
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			
Autres produits			
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)			146 514
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			
Variation de stock (marchandises)			
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)			130 501
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			4 401 529
Autres achats et charges externes			5 884
Impôts, taxes et versements assimilés			25 129
Salaires et traitements			
Charges sociales			
Dotations d'exploitation			
sur immobilisations			
Dotations aux amortissements			
Dotations aux provisions			
Sur actif circulant : dotations aux provisions			
Pour risques et charges : dotations aux provisions			
Autres charges			3 009
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)			164 524
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			-18 010
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)			
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)			
Produits financiers de participations			
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			
Autres intérêts et produits assimilés			
Reprises sur provisions et transferts de charges			
Différences positives de change			
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)			
Dotations financières aux amortissements et provisions			
Intérêts et charges assimilées			3 070
Différences négatives de change			
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)			3 070
RÉSULTAT FINANCIER			-3 070
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)			-18 010
Produits exceptionnels sur opérations de gestion			
Produits exceptionnels sur opérations en capital			
Reprises sur provisions et transferts de charges			
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)			
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion			
Charges exceptionnelles sur opérations en capital			
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions			
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)			
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)			
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)			
Impôts sur les bénéfices (X)			
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)			146 514
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)			164 524
BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)			-18 010

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

- L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022 .

- Les comptes sont établis conformément au PCG ainsi que du règlement ANC 2014-03 du 5 juin 2014 et à jour des différents règlements complémentaires à la date d'établissement des dits comptes annuels.

- Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, dont le total des charges est de 164524 euros
le total des produits est de 146514 euros, dégage un résultat de -18010 euros.

- Les notes ou tableaux ci-après font parti intégrante des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

FAITS MARQUANTS

L'économie française connaît une hausse significative et continue du prix des matières premières, des produits manufacturés et des sources d'énergie. Cette hausse, impactant notamment les coûts des productions/prestations, s'est encore accentuée en raison de la situation macroéconomique. En raison du secteur d'activité dans lequel elle intervient, la société est donc impactée directement par ce contexte et notamment par l'augmentation des taux d'inflation.

IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Les immobilisations financières se composent principalement de titres de participations et de créances rattachées à des participations. La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constituée du montant de la différence. La valeur d'inventaire est déterminée à partir de la quote-part des capitaux propres que les titres représentent. Cette quote-part est le cas échéant, ajustée en fonction des perspectives de cash-flows des sociétés concernées.

CAPITAUX PROPRES

Le capital est composé de 100 parts sociales de 1 euros, détenues pour:

- 99 parts par URBAT PROMOTION,
- 1 part ar URBAT & Cie

STOCKS

Les stocks sont valorisés à leurs coûts d'acquisition et de production. Les frais financiers encourus par la réalisation du programme immobilier sont inclus dans la valorisation des stocks.

Le stock correspond au coût de revient des lots non encore vendus représentant l'ensemble des coûts exposés pour la réalisation d'une opération immobilière, sous déduction du coût de revient des lots vendus et livrés.

Une provision est constituée lorsqu'une différence est constatée entre le prix de vente prévu et le prix de revient complet. Cette provision est inscrite en provision pour dépréciation du stock pour la partie correspondant aux coûts déjà engagés, et en provision pour risques (perte à terminaison) pour le solde.

Les modalités de calcul de la provision pour dépréciation des stocks des lots livrés et non vendus sont les suivantes :

- 10% du CA HT non acté à la livraison de l'opération ;
- 15% du CA HT non acté 6 mois après la livraison de l'opération ;
- 20% du CA HT non acté 1 an après la livraison de l'opération.

Les stocks d'études (dépenses réalisées avant le lancement en travaux des opérations de logement) sont dépréciés selon la règle groupe en vigueur pour les programmes résidentiels et pour l'immobilier d'entreprise, compte tenu de l'estimation du risque lié à ces coûts. Pour l'immobilier d'entreprise, les stocks études sont dépréciés à 100% (hors fonciers).

Le total des stocks s'élève à la somme de 5.000 euros
- 5.000 euros en statut achevé.

CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les créances clients sont ventilées selon leur exigibilité.

DISPONIBILITES

Les liquidités disponibles en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

RESULTAT ET CHIFFRES D'AFFAIRES

La société applique la méthode à l'achèvement du chiffre d'affaires et du résultat.

Dans cette méthode, le résultat et le chiffre d'affaires provenant de l'opération immobilière ne sont acquis que lors de la livraison des lots.

Dans le cadre d'un CPI, le résultat est établi selon la méthode de l'avancement de la prestation de service. Les revenus et la marge d'exploitation sont dégagés à l'avancement sur la base des derniers budgets d'exploitation actualisés à la clôture.

A chaque clôture, le budget prévisionnel de l'opération immobilière fait l'objet d'une actualisation sur la base des derniers éléments connus.

Une facture non parvenue est éventuellement constituée à la clôture de l'exercice en fonction des charges à payer.

Les produits sur biens non achevés et non livrés sont comptabilisés en produits constatés d'avance jusqu'à la livraison et en compte de résultat par la suite.

PROVISION POUR RISQUES ET CHARGES

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Les provisions pour risques sont établies pour couvrir les risques de pertes à terminaison sur les opérations en cours, et les risques de contentieux, litiges et aléas prévisibles.

REGIME FISCAL

La société est au régime fiscal BIC et est soumise à l'impôt sur les revenus.

La société étant transparente fiscalement, les résultats dégagés sont imposés entre les mains des associés.

CHANGEMENTS DE METHODE DE PRESENTATION

Aucun changement notable de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

CHANGEMENTS DE METHODE D'EVALUATION

Aucun changement notable de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

IDENTITE DE LA SOCIETE CONSOLIDANTE

Les comptes de la société sont inclus, suivant la méthode de l'intégration globale dans les comptes consolidés de :

VINCI SA

Au capital de 1 473 468 325 euros

Siège social : 1973 Boulevard de la Défense

92000 NANTERRE

RCS Nanterre B 552 037 806

ENGAGEMENTS HORS BILAN ET AUTRES INFORMATIONS

Aucun engagement n'a été donné par la société

Aucun engagement n'a été reçu par la société.

A la connaissance de la société, il n'existe pas de fait ou de litige exceptionnel susceptible d'affecter de manière substantielle l'activité, les résultats, le patrimoine ou la situation financière de la société.

Les honoraires de commissariat aux comptes encourus au titre du contrôle légal des comptes et au titre des services autres que la certification des comptes liées à cette mission sont mentionnés dans l'annexe aux comptes consolidés du groupe VINCI.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

A notre connaissance, il n'est pas intervenu d'événements significatifs postérieurs à la clôture.

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

<i>Situation à l'ouverture de l'exercice</i>		<i>Solde</i>
Capitaux propres avant distribution sur résultats antérieurs		678 530
Distribution sur résultats antérieurs		678 430
Capitaux propres après distribution sur résultats antérieurs		100
<i>Variations en cours d'exercice</i>		
Autres variations		-18 010
Variation du capital		
	SOLDE	-18 010
<i>Situation à la clôture de l'exercice</i>		
Capitaux propres avant répartition		-17 910

ETATS DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES

Cadre A	Etat des créances	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an	
Créances rattachées à des participations					
Prêts					
Autres immos financières					
TOTAL DES CREANCES LIEES A L'ACTIF IMMOBILISE					
Clients douteux ou litigieux					
Autres créances clients					
Créances représentatives de titres prêtés					
Personnel et comptes rattachés					
Sécurité sociale et autres organismes sociaux					
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxe sur la valeur ajoutée	138 959	138 959		
Etat et autres collectivités	Autres impôts				
	Etat - divers				
Groupes et associés					
Débiteurs divers					
TOTAL CREANCES LIEES A L'ACTIF CIRCULANT					
Charges constatées d'avance					
TOTAL DES CREANCES					
Prêts accordés en cours d'exercice					
Remboursements obtenus en cours d'exercice					
Prêts et avances consentis aux associés					
Cadre B	Etat des dettes	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an et - de cinq ans	A plus de cinq ans
Emprunts obligataires convertibles					
Autres emprunts obligataires					
Emprunts auprès des établissements de crédits moins de 1 an à l'origine					
Emprunts auprès des établissements de crédits plus de 1 an à l'origine					
Emprunts et dettes financières divers					
Fournisseurs et comptes rattachés					
Personnel et comptes rattachés					
Sécurité sociale et autres organismes sociaux					
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxe sur la valeur ajoutée	994	994		
Etat et autres collectivités publiques	Obligations cautionnées				
	Autres impôts				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					
Groupes et associés					
Autres dettes					
Dette représentative de titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
TOTAL DES DETTES					
Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice					
Emprunts auprès des associés personnes physiques					

CHARGES A PAYER

Charges à payer	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	53 943
Dettes fiscales et sociales	
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés	
Autres dettes	
Total	53 943

Société civile de Construction Vente
80 RUE ANTONIN PERRIN VILLEURBANNE
1401 Avenue du Mondial 98
Résidence Oxygène – CS 68214
34965 MONTPELLIER
RCS 843 829 573

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES DE
L'EXERCICE CLOS LE 31/12/2022**

Certifiés conformes à l'original
Par le Président Jean-Christophe LAURENT



80 RUE ANTONIN PERRIN VILLEURBANNE

**Rapport spécial du commissaire aux comptes
sur les conventions réglementées**

**(Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos
le 31 décembre 2022)**



Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

(Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022)

Aux associés

80 RUE ANTONIN PERRIN VILLEURBANNE

Immeuble Oxygene Cs68214

1401 Avenue Du Mondial 98

34000 MONTPELLIER

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE

Conventions intervenues au cours de l'exercice écoulé

Nous avons été avisés des conventions suivantes mentionnées à l'article L.227-10 du code de commerce qui sont intervenues au cours de l'exercice écoulé.

PricewaterhouseCoopers Audit, SAS, 63, rue de Villiers 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
Téléphone: +33 (0)1 56 57 58 59, www.pwc.fr

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles et du Centre. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63 rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Neuilly-Sur-Seine, Nice, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.

AVENUE DE NICE GARDANNE 4

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022 - Page 2

Contrat de gestion centralisée de trésorerie avec les sociétés URBAT PROMOTION et URBAT ET CIE, associées de la société

Le 1^{er} septembre 2022, un contrat de gestion centralisée de trésorerie a été signé, pour une durée indéterminée, entre les sociétés URBAT PROMOTION, la société centralisatrice et les sociétés centralisées dont URBAT ET CIE et la SCCV 80 RUE ANTONIN PERRIN VILLEURBANNE L'objet de la convention est la gestion de la trésorerie, par VINCI IMMOBILIER, de la société centralisatrice et des sociétés centralisées.

Les principales modalités du contrat sont les suivantes :

- Les sociétés filiales et la société centralisatrice donnent mandats à VINCI IMMOBILIER, qui l'accepte, de gérer la trésorerie du groupe conformément à la présente convention, au mieux de l'intérêt commun de l'ensemble des parties.
- Le processus de centralisation repose sur l'existence d'un compte bancaire centralisateur ouvert au nom de la société centralisatrice dans les livres d'une banque et par lequel est opéré un nivellement du solde des comptes bancaires respectifs de chacune des sociétés filiales. Par nivellement il faut entendre toutes les techniques, qu'elles soient automatisées et proposées par les établissements bancaires ou à l'initiative des sociétés du groupe.
- Il a été ouvert entre la société centralisatrice et chacune des sociétés filiales, un compte courant qui enregistre, lorsqu'elles existent, les avances réciproques réalisées, conformément aux stipulations de la convention et par l'effet de processus de nivellement du solde des comptes des sociétés filiales vers le ou par le compte centralisateur, entre la société filiale concernée et la société centralisatrice.

Le contrat est rémunéré de la façon suivante :

- Les avances consenties par les sociétés filiales à la société centralisatrice sont rémunérées sur la base d'un taux annuel égal à l'ESTER – 1/16%.
- Les avances consenties par la société centralisatrice aux sociétés sont rémunérées sur la base d'un taux annuel égal à l'ESTER + 1,20%.

Si l'ESTER deviendrait inférieur à 0%, le taux annuel applicable est de 1,20%.

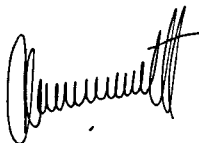
Le montant de l'encours au bilan, au titre de cette convention, s'élève au 31 décembre 2022 à -84 731,75 €. La charge d'intérêts et les intérêts courus afférents sont nuls.

CONVENTIONS DEJA APPROUVEES PAR L'ASSEMBLEE

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention déjà approuvée par l'assemblée dont l'exécution se serait poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Fait à Neuilly-sur-Seine, le 30 juin 2023

Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit



Mathilde Hauswirth

Société civile de Construction Vente
80 RUE ANTONIN PERRIN VILLEURBANNE
1401 Avenue du Mondial 98
Résidence Oxygène – CS 68214
34965 MONTPELLIER
RCS 843 829 573

Ci-après la « Société »

RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

Monsieur Jean-Christophe LAURENT, gérant de la Société (ci-après le « **Gérant** »), a, aux fins de l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022, établi le présent rapport de gestion sur les opérations de l'exercice écoulé.

1. SITUATION ET ACTIVITE DE LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE

Notre Société exerce plusieurs activités dans le secteur immobilier dont principalement celles de montage et de réalisation d'opérations de promotion immobilière.

La Société est détenue pour 99 parts par la société URBAT PROMOTION, et pour 1 part par la société URBAT ET CIE.

Le chiffre d'affaires réalisé au cours de l'exercice est de 16 012 euros, les produits d'exploitation s'élèvent à un montant global de 146 514 euros. Le montant des charges d'exploitation s'est établi à 164 524 euros.

Le résultat d'exploitation ressort à -18 010 euros.

Après prise en compte :

- d'un résultat financier nul ;
- d'un résultat exceptionnel nul ;

Le total du bilan s'élève à 424 652 euros et le résultat de l'exercice s'est traduit par une perte de
- 18 010 euros contre un bénéfice de 678 430 euros au titre de l'exercice précédent.

2. EVENEMENT SURVENU AU COURS DE L'EXERCICE

L'opération a été achevée en 2021.

L'exercice 2022 a principalement consisté à la commercialisation des lots restants à la vente et au traitement des travaux de l'année de parfait achèvement de l'opération.

3. EVENEMENTS INTERVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

La société n'a pas connu d'autres événements significatifs postérieurement à la clôture des comptes annuels.

4. INFORMATIONS CONCERNANT LE CAPITAL SOCIAL

A la clôture de l'exercice 2022, le capital de la Société est de 100 euros divisés en 100 parts de 1 euro de valeur nominale chacune.

La Société est détenue pour 99 parts par la société URBAT PROMOTION, et pour 1 part par la société URBAT ET CIE.

5. ACTIVITES EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

Eu égard à l'article L. 232-1 du Code de commerce, nous vous informons que la Société n'a engagé aucune politique en matière de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

6. EVOLUTION PREVISIBLE DE LA SITUATION DE LA SOCIETE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Au prochain exercice, nous prévoyons de finir la commercialisation des derniers lots de l'opération.

7. PRINCIPAUX RISQUES ET INCERTITUDES

Aucun risque ou incertitudes.

8. PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Le bilan, le compte de résultat et l'annexe de l'exercice figurent en annexe.

9. FILIALES ET PARTICIPATIONS

A la clôture de l'exercice 2022, notre Société ne détient aucune participation.

10. EXPOSE SUR LES RESULTATS ECONOMIQUES ET FINANCIERS

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2022 les résultats économiques et financiers de notre société ont été les suivants.

Le chiffre d'affaires H.T. est de 16 012 euros contre 5 111 793 au titre de l'exercice précédent.

Le montant total des produits d'exploitation est de 146 514 euros contre un montant de 4 137 589 euros au titre de l'exercice précédent.

Les charges d'exploitation de l'exercice se sont élevées à 164 524 euros contre 3 456 090 euros pour l'exercice précédent.

Le résultat d'exploitation ressort à – 18 010 euros contre 681 499 pour l'exercice 2022.
Compte tenu d'un résultat financier nul contre -3 070 pour l'exercice précédent, le résultat courant avant impôt de l'exercice ressort à – 18 010 euros contre 678 430 euros au titre de l'exercice précédent.

Compte tenu des éléments ci-dessus, et d'un résultat exceptionnel nul, de l'impôt sur les bénéfices s'élevant à 0 euros, le résultat de l'exercice se solde par une perte de 18 010 euros contre un bénéfice de 678 430 euros pour l'exercice précédent.

Au 31 décembre 2022 le total du bilan de la Société s'élevait à 424 652 euros contre 7 704 232 euros au titre de l'exercice précédent.

11. AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous proposons d'affecter la perte de l'exercice s'élevant à 18 010 euros au compte courant d'associé de la manière suivante :

- Affectation à URBAT PROMOTION : - 17 830 euros
- Affectation à URBAT ET CIE : - 180 euros

Capitaux propres

Les capitaux propres de la Société ressortent à -17 910 euros, contre 678 530 euros au titre de l'exercice précédent.

Dividendes

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons les dividendes, distribués au titre des trois précédents exercices.

Exercice	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
31 décembre 2021	0	0	0
31 décembre 2020	0	0	0
31 décembre 2019	0	0	0

12. DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

13. CONVENTIONS REGLEMENTEES

En application des dispositions des articles L. 612-5 du Code de commerce, le présent rapport précise que la conclusion d'une convention réglementée est intervenue au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022 :

Contrat de gestion centralisée de trésorerie en date du 1^{er} septembre 2022 entre la société URBAT PROMOTION et chacune des sociétés dans lesquelles elle détient une participation et notamment la SCCV RUE ANTONIN PERRIN VILLEURBANNE.

A Montpellier, le 30 juin 2023

Monsieur Jean-Christophe LAURENT



Société civile de Construction Vente
80 RUE ANTONIN PERRIN VILLEURBANNE
1401 Avenue du Mondial 98
Résidence Oxygène – CS 68214
34965 MONTPELLIER
RCS 843 829 573

*Attesté en
à l'original.*

Ci-après la « Société »

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 30 JUIN 2023
--

L'an deux-mille-vingt-trois
Le trente juin
A seize heures.

Au siège social de la Société,

Les associés de la société 80 RUE ANTONIN PERRIN VILLEURBANNE, Société Civile de Construction Vente au capital de 100 euros, dont le siège social est à Montpellier – 1401 Avenue du Mondial 98, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro 843 829 573 se sont réunis au siège de la société sur convocation de la gérance.

Tous les associés étant présents ou représentés, l'Assemblée peut valablement délibérer et, en conséquence, est déclarée régulièrement constituée.

La présence des associés ou leur représentation est formalisée par la feuille de présence ci-jointe.

L'assemblée est présidée par Monsieur Jean-Christophe LAURENT, Président, de la société dénommée URBAT PROMOTION, Société par actions Simplifiée, gérant de la société AVENUE 80 RUE ANTONIN PERRIN VILLEURBANNE.

Après avoir rappelé qu'en sa qualité de gérant associé de la Société, Monsieur Jean-Christophe LAURENT (ci-après le « Gérant »), a établi et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31 décembre 2022 et a établi le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice.

A pris, en sa qualité de gérant de la Société, des décisions relatives à la Société sur l'ordre du jour suivant :

- présentation du rapport de gestion du gérant et du rapport du commissaire aux comptes ;
- approbation des comptes et opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2022 ; du rapport de gestion ; dépenses et frais généraux non déductibles fiscalement ; quitus au gérant ;
- affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2022 ;
- prise d'acte de la conclusion, au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022, de conventions relevant de l'article L. 612-5 du Code de commerce ;
- pouvoirs en vue des formalités.

Etant précisé que le commissaire aux comptes titulaire de la Société, la société PRICEWATERHOUSECOOPERS, a été préalablement et dûment informé des présentes décisions devant être prises par le gérant.

(Signature)

PREMIERE DECISION

(Approbation des comptes et opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2022 ; du rapport de gestion ; dépenses et frais généraux non déductibles fiscalement ; quitus au gérant)

L'assemblée générale des associés,

Connaissance prise des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022, du rapport de gestion sur les opérations et les comptes dudit exercice, et du rapport du commissaire aux comptes ;

Approuve, dans toutes leurs parties, (i) le rapport de gestion sur les opérations et sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022 et (ii) les comptes dudit exercice comprenant le bilan, le compte de résultat et l'annexe, lesdits comptes faisant apparaître une perte de 18 010 euros et,

Approuve également les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans le rapport de gestion.

L'assemblée générale des associés prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non-déductibles du résultat fiscal au sens de l'article 39,4 du Code général des impôts.

En conséquence, l'assemblée générale donne au Gérant quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Cette résolution est approuvée à l'unanimité.

DEUXIEME DECISION

(Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2022)

L'assemblée générale des associés,

Décide d'affecter la perte de l'exercice s'élevant à 18 010 euros au compte courant d'associé de la manière suivante :

- Affectation à URBAT PROMOTION : - 17 830 euros
- Affectation à URBAT ET CIE : - 180 euros

Dividendes

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons les dividendes, distribués au titre des trois précédents exercices.

<u>Exercice</u>	<u>Revenus éligibles à l'abattement</u>		<u>Revenus non éligibles à l'abattement</u>
	<u>Dividendes</u>	<u>Autres revenus distribués</u>	
<u>31 décembre 202</u>	<u>0</u>	<u>0</u>	<u>0</u>
<u>31 décembre 2020</u>	<u>0</u>	<u>0</u>	<u>0</u>
<u>31 décembre 2019</u>	<u>0</u>	<u>0</u>	<u>0</u>

Cette résolution est approuvée à l'unanimité.

d

TROISIEME DECISION

(Prise d'acte de la conclusion, au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022, de conventions relevant de l'article L. 223-19 du Code de commerce)

L'assemblée générale des associés,

Après avoir entendu la lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions visées par l'article L. 612-5 du code de commerce, et statuant sur ce rapport,

Prend acte de la conclusion d'une convention de cette nature au cours de l'exercice :

Contrat de gestion centralisée de trésorerie en date du 1^{er} septembre 2022 entre la société URBAT PROMOTION et chacune des sociétés dans lesquelles elle détient une participation et notamment la SCCV RUE ANTONIN PERRIN VILLEURBANNE.

Cette résolution est approuvée à l'unanimité.

QUATRIEME DECISION

(Pouvoirs en vue des formalités)

L'assemblée générale des associés,

Donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie des présentes, à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité qu'il appartiendra.

Cette résolution est approuvée à l'unanimité.

De tout ce que dessus, il est établi le présent procès-verbal signé par le gérant et qui demeurera consigné sur le registre des décisions de l'assemblée générale des associés

URBAT PROMOTION,

Monsieur Jean-Christophe LAURENT



URBAT ET CIE,

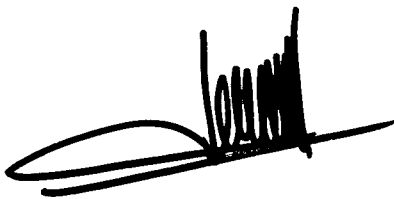
Madame Sylvie GAUTIER



Société civile de Construction Vente
80 RUE ANTONIN PERRIN VILLEURBANNE
1401 Avenue du Mondial 98
Résidence Oxygène – CS 68214
34965 MONTPELLIER
RCS 843 829 573

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE AORDINAIRE 30 JUIN 2023

FEUILLE DE PRESENCE

ASSOCIES	NOMBRE DE PARTS	SIGNATAIRES
Société URBAT PROMOTION , Société par actions simplifiée au capital de 40.167.600 euros ayant son siège social situé Résidence Oxygène- 1401 Avenue du Mondial 98 -CS 68214-34965 Montpellier Cedex 2 immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Montpellier sous le numéro 352 588 727, représentée par Monsieur Jean-Christophe LAURENT	99	
Société URBAT ET CIE , Société en nom collectif au capital de 30 489.80 Euros dont le siège social est Résidence Oxygène – 1401 Avenue du Mondial 98 – CS 68214 - 34965 MONTPELLIER Cedex 2, immatriculée au registre du commerce sous le numéro : 309 541 779, représentée par Madame Sylvie GAUTIER	1	
TOTAL	100	

Le Président de Séance certifie exacte la présente feuille de présence, faisant apparaître que tous les associés sont présents ou représentés, totalisant 100 parts sociales.

La société URBAT PROMOTION SAS

Représentée par

Monsieur Jean Christophe LAURENT

